Affiché le

ID: 084-258402346-20200128-2020CS08-DE



Une autre vie s'invente ici

Membre des réseaux Réserve de biosphère (Unesco) Géoparc mondial Unesco Charte européenne du tourisme durable (Europarc)

Délibération 2020 CS 08 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet: SOUTIEN A L'INGENIERIE DU PARC 2020 – DEMANDE DE FINANCEMENT DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT (DREAL)

L'an deux mille vingt et le 28 janvier 2020 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 22 janvier 2020, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec soixante-et-onze (71) votants :

- Quarante-et-un (41) membres titulaires présents :
- Sept (7) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Vingt-trois (23) membres représentés.

Etaient présents:

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Mireille BOR, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Elisabeth AMOROS, Noëlle TRINQUIER, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jeanine DOUZON, Laurence LE ROY (suppléante), Nadine CURNIER, Emmanuelle FRIELINGSDORF (suppléante), Catherine ROSSI (suppléante), Danielle BRUN (suppléante).

Messieurs Mickaël CAVALIER, Philippe ROUX, Fernand PEREZ, André BERGER, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Alain CAHOUR, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Jean-Pierre BOYER, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, José YEVENES, Philippe DAUMAS, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, Grigori GERMAIN (suppléant), André ROUSSET (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant).

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Anne-Cécile REUS à Grigori GERMAIN Laurence DE LUZE à Geneviève JEAN Christiane NAJI à Yolande PRIMO Marie-Claire FEREOUX à Catherine SERRA Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS Roselyne GIAI-GIANETTI à Stéphane SAUVAGEON Jacqueline BOUYAC à Nathalie CZIMER-SYLVESTRE

Messieurs

Roland PETIET à Pierre PELLEGRIN Félix BOREL à Jacqueline COMBE Didier PERELLO à Nadine SARTO-BARANCOURT Christian AUTARD à Mickaël CAVALIER Michel RUFFINATTI à Claire ARAGONES

> Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex Tél: 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • 🖬 • www.parcduluberon.fr



Envoyé en préfecture le 03/02/2020 Reçu en préfecture le 03/02/2020

Affiché le

ID: 084-258402346-20200128-2020CS08-DE

Claude BADOC à Alain CAHOUR
Francis FARGE à Gisèle MAGNE
Joël RAYMOND à Fernand PEREZ
Pierre BENAS à Pierre FISCHER
Alain SAGE à Valérie DELONNETTE
Gérard MATHERON à Pierrette FRIMAS
Pascal DEPOISSON à Emmanuelle FRIELINGSDORF
Gilles MOYNE à Jacques DECUIGNIERES
Sergio ILOVAISKY CANO à André BERGER
Ludovic BONNET à Jean-Pierre BOYER
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Etaient excusés:

Mesdames Dominique CONCA, Fabienne ELLUL, Léa CHEVALIER

Messieurs Michel-Axel ROUX, Michel GASPARIN, Jean-Marc BLANC, David GEHANT, Julien AUBERT,

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Catherine DELASSUS-NOLLET (suppléante d'Anne-Marie CHEYREZY), Valérie GUIGON, Stéphanie MARI.

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009 ;

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon modifiés par arrêté préfectoral du 12 février 2018 ;

Vu la convention d'objectifs 2015-2020 adoptée par délibération n°2015CS56 du 25 juin 2015 du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon ;

Vu la dotation annuelle du Ministère en charge de l'environnement en vue de la mise en œuvre de la charte ;

Considérant la nécessité de solliciter la dotation de soutien à l'ingénierie de la part l'Etat pour le bon fonctionnement du Parc ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE la demande de subvention d'ingénierie auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Provence Alpes Côte d'Azur pour le soutien à l'ingénierie du Parc naturel régional du Luberon en vue de la mise en œuvre de sa charte ;
- **SOLLICITE** une subvention à hauteur de 150 000 € pour l'année 2020 de la DREAL Provence Alpes Côte d'Azur ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente du Parc naturel régional du Luberon à engager toutes démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente.

Dominique SANTON